SONATRACH FETE
SON 40e ANNIVERSAIRE

ISSN 1112-430X

Investir Magazine

N° 9 Une publication bimestrielle de RSM Communication
Décembre 2003-Janvier 2004 - Prix : 200 DA

ENQUETE

POUVOIR D'ACHAT

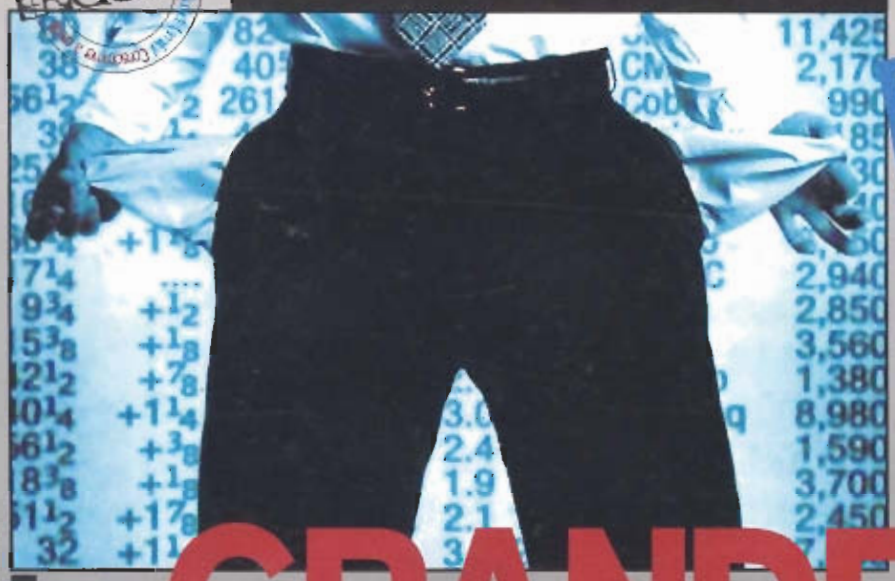

FINANCES
Le dinar dans la tourmente

La GRANDE détresse

DOSSIER

TELECOM
ORASCOM, SEUL MAITRE A BORD

ENTREPRISE
CEVITAL gagne la bataille du sucre

SOMMAIRE

N° 9
Décembre 2003-Janvier 2004

Editorial P.3
Par Mourad LARAS

Evénement
ORDONNANCES OMC : UNE OUVERTURE TOUS AZIMUTS
P.16

Tableau de bord P. 06
- Note de conjoncture : 1er trimestre 2003

Actualités P. 10
Automobiles P. 20
- Entretien avec M. Bachir Soufi, PDG Fiat-Algérie
- Hyundai : nouvelle gamme pour un leader
- Concessionnaires : haro sur l'occasion !
- Marché auto : le crédit booste les ventes
- Audi s'installe en Algérie
- Véhicules lourds : enfin une usine de montage

Finances P. 28
- Loi de finances 2004 : les nouvelles dispositions
- Taux de change : le dinar dans la tourmente
- Entretien avec M. Mohamed Gharnaout, consultant
- Le patronat opposé à la dévaluation
- Banques privées : Le temps de la liquidation

Conjoncture P. 39
- Loi sur les cat-nat : gare à l'excès de précipitation !
- La restructuration des industries électriques et gazières
- Accession de l'Algérie à l'OMC : défis et enjeux
- XVe Foire de la production algérienne : le boom des entreprises privées
- Commission européenne : un programme pour la PME/PMI

Enquête P. 48
- Pouvoir d'achat : la grande détresse
- Chronique d'une paupérisation annoncée
- Consommer à crédit : un temps pour l'illusion

Entreprise P. 59
- Cévital gagne la bataille du sucre
- Ecferal relance l'industrie du déchet
- Un city centre à Alger
- 40e anniversaire de Sonatrach

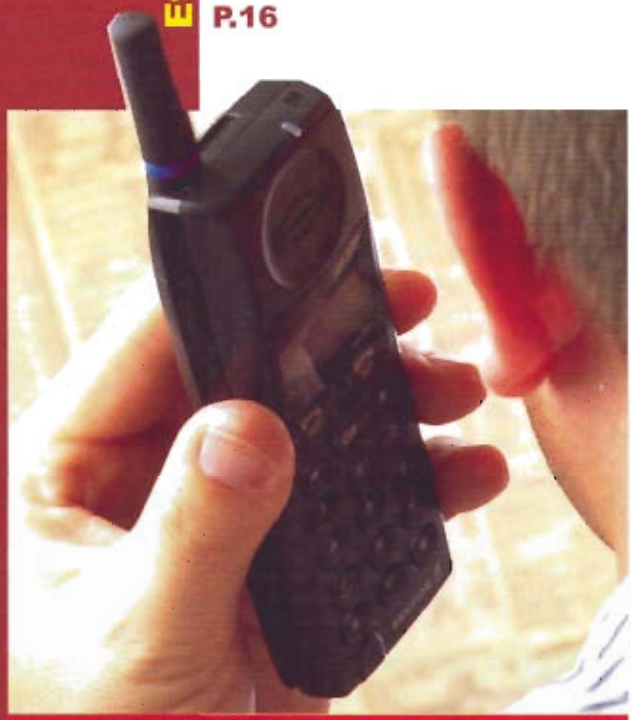

DOSSIER TELECOM

- Le grand chambardement
- Orascom : seul maître à bord
- ATM Mobilis : *«Le million de Djezzy ne nous effraie pas»*

P.53

CAHIER INTERNATIONAL P. 71

A nos amis lecteurs et annonceurs

En raison de contraintes liées au changement de siège de la société éditrice RSM Communication décomas sis au 165, bd Krim Belkacem,Télemly, Alger, la parution du numéro 9 d'Investir Magazine a enregistré un regrettable retard. En remerciant les lecteurs et annonceurs pour leur patience et leur fidélité, la rédaction en chef d'Investir réitère son engagement à améliorer la qualité de la revue tout en veillant à l'avenir à un strict respect des échéances de parution.

EDITORIAL

Par Mourad **LARAS**

Ces enseignants qui débrayent...

A l'image de la grève marathon des enseignants du secondaire, la fin de l'année 2003 promet d'être mouvementée. Quelles que soient les interférences politiques évoquées ici et là pour expliquer la dureté de ce conflit social, il n'en demeure pas moins que la dégradation du pouvoir d'achat est le terreau nourricier de la grogne des enseignants. Bien lointaine l'époque où l'enseignant était ce monsieur fringant qui arborait costume et cravate. L'accoutrement débrayé de l'enseignant d'aujourd'hui ne fait plus rêver nos potaches, car il rappelle trop la grande détresse sociale de l'écrasante majorité des fonctionnaires.

Avec ses 12 000 DA, soit à peine un plus de 100 euros, le jeune enseignant, sorti frais émoulu de l'Ecole normale supérieure, peut tout juste faire illusion en allant s'habiller dans une des nombreuses boutiques de friperie qui fleurissent jusque dans les plus grandes artères de la capitale. Pour joindre les deux bouts, l'enseignant est souvent contraint à subir l'épreuve des petits boulots. Pour leur temps libre, en plus des cours de rattrapage pour leurs élèves, les enseignants sont réduit, à se convertir en taxieurs clandestins, marchands ambulants...

Certes les pouvoirs publics viennent de faire un effort en accordant des relèvements de salaire échelonnés de 2 000 à 5 000 DA à compter du 1er janvier 2004, mais cet effort risque d'être insuffisant tant la perte de pouvoir d'achat cumulée sur plus d'une décennie est impressionnante.

Pour autant, le gouvernement peut-il dans l'immédiat faire plus pour ses fonctionnaires ? Difficile en l'état actuel de nos finances publiques. Pourquoi ?

Primo, parce que le drame de l'Algérie est dans son statut d'économie mono-exportatrice dont les recettes extérieures dépendent exclusivement des cours du pétrole et du taux de change du dollar. Le matelas de réserves en devises — 32 milliards de dollars — ne doit pas faire illusion. Un retournement du marché pétrolier est un événement tout à fait plausible avec le prochain retour en force de la production irakienne. M. Benachenhou l'a rappelé à l'attention des députés lors du vote de la loi de finances : *«Si pendant trois ans les cours du baril de pétrole chutaient à quinze dollars en moyenne, les recettes suffiraient tout juste à couvrir les dépenses de fonctionnement, et il n'y aura aucun sou pour les dépenses d'équipement...»*

Secundo, parce que les pouvoirs publics ont jusque-là failli dans la mise en œuvre du principe d'égalité de tous face à l'impôt. Avec le développement massif de l'économie informelle, la fraude fiscale et les fausses déclarations tendent à devenir la règle. En témoignent les deux grosses affaires relatées par la presse et actuellement traitées en justice, concernant l'importation frauduleuse de 50 000 frigos et l'exportation de métaux non ferreux. Cette situation engendre une totale dépendance des finances publiques à l'égard de la fiscalité pétrolière. Cette dernière représentait en 2002 58 % des recettes totales et 81 % des recettes de la fiscalité indirecte; les droits de douanes, eux, ne représentant que 9 % des recettes totales et les impôts directs (ou impôt sur le revenu) stagnant à 8 %.

Plus explicitement, il faut savoir qu'en 2004 les recettes de la fiscalité ordinaire (hors hydrocarbures) n'arriveront même pas à couvrir les salaires des fonctionnaires évalués à 603 milliards de dinars en incluant la dernière revalorisation des salaires du secteur de l'éducation nationale.

Tertio, parce que l'Etat assume très mal sa mission de redistribution des richesses nationales. Ainsi, les dépenses sociales consenties par l'Etat, pour l'essentiel sous forme de rentes et pensions, s'élèvent à pas moins de 480 milliards de dinars. Il est notoire que l'allocation de ce montant, faramineux de par son volume (6 milliards de dollars, soit 10 % du PIB), bénéficie pour une large part à des populations mal ciblées, aboutissant souvent à l'effet pervers de l'émergence d'une culture d'assisté, voire d'enrichissement sans cause.

Quatro, parce que, enfin et surtout, l'Etat a failli dans la mise en œuvre des réformes structurelles.

La privatisation des entreprises publiques et la modernisation du secteur bancaire ont très peu avancé ces dix dernières années. Les tergiversations des pouvoirs publics autour de ces dossiers lourds ont sans doute accentué la dégradation du pouvoir d'achat des Algériens. Car, en définitive, seule l'émergence d'une production nationale compétitive est à même de briser le cercle infernal des dysfonctionnements d'une économie régulée par la seule rente pétrolière.

M.L.

GAZ NATUREL

De nouvelles infrastructures de transport

La filière gazoduc constitue de fait la pièce maîtresse de la politique de commercialisation de gaz naturel. Les projets de gazoducs Medgaz, Galsi et l'extension des pipes transcontinentaux Duran Farrel et Enrico Mattei devraient fournir l'infrastructure nécessaire à la réalisation de l'objectif d'exportation de 85 milliards de m³ de gaz à l'horizon 2010.

Projet GALSI / Gazoduc Algérie-Italie via la Sardaigne

GALSI est une société pour l'étude de la faisabilité technique et la viabilité économique d'un gazoduc de transport direct entre l'Algérie et l'Italie via la Sardaigne.

Création de la société

Un protocole d'accord a été signé le 21 décembre 2001 entre SONATRACH, ENEL-POWER et WINTERSHALL.AG pour la création d'une société d'étude de faisabilité et de promotion du projet.

En date du 8 août 2002 la société EOS ENERGIA SPA a adhéré au protocole d'accord du 21 décembre 2001.

La société EDISON a marqué le 8 octobre 2002 son intérêt pour se joindre aux parties signataires du protocole d'accord.

2- Constitution de la société

La société GALSI (Société d'études du Gazoduc Algérie-Italie via la Sardaigne) a été constituée le 29 janvier 2003 à Milan.

Le niveau de participation de Sonatrach est de 36 %.

3- Description préliminaire du tracé

- Hassi R'mel-El Kala (onshore pipeline / Algérie)
Longueur : 640 km
- El Kala-Cagliari (offshore pipeline)
Longueur : 310 km
Profondeur : 1 950 m
- Cagliari-Olbia (Sardaigne)
Longueur : 300 km
- Olbia-C.D. Pescaia (offshore pipeline)
Longueur : 220 km
Profondeur : 900 m

4- Considérations stratégiques

- Projet inscrit dans la liste des projets d'intérêt prioritaire par la Commission européenne.
- Diversification et augmentation de la sécurité d'accès et de fourniture de gaz naturel à l'Europe.

PROJET NIGAL Trans-African gas pipeline Nigeria-Algérie-Europe

Un gazoduc d'environ 4 500 km reliant la région de Warri (Nigeria) à l'Algérie et l'Europe :

- 2 500 km sur le territoire algérien
- 750 km sur le territoire du Niger
- 1 300 km sur le territoire nigérian

D'autres tracés peuvent être considérés pendant l'étude.

Signature entre NNPC et Sonatrach

- D'un Memorundum of Understanding entre NNPC et Sonatrach le 14 janvier 2002 pour la constitution d'une société d'étude et de promotion du projet.
- De l'accord pour l'élaboration de l'étude de préfaisabilité le 8 mars 2003.

NIGAL : Considérations stratégiques

- Préservation de l'environnement par l'élimination des gaz torchés
- Développent régionall
- Alimentation en gaz naturel des pays traversés (nord du Nigeria, Niger, sud de l'Algérie) et des pays voisins (Mali, Burkina Faso…)
- Création d'emplois lors de la construction et de l'exploitation du gazoduc
- Synergies avec les autres projets : la route transsaharienne et les moyens de communication
- Augmentation de la coopération régionale
- Projet inscrit au programme du NEPAD
- Diversification des exportations du gaz nigérian (GN versus le GNL plus coûteux)
- Diversification et augmentation de la sécurité d'accès et de fourniture de gaz naturel à l'Europe.

Projet MEDGAZ Gazoduc Algérie-Espagne

Création de la société

- Signature d'un protocole d'accord entre Sonatrach et CEPSA le 19 août 2000 pour la création d'une société d'étude et de promotion du gazoduc Algérie-Europe via l'Espagne (de Hassi R'mel à Almeria via Beni Saf).
- Signature de l'accord des actionnaires entre Sonatrach et CEPSA le 30 novembre 2000 pour la constitution de la société d'étude et de promotion dudit gazoduc.

Constitution de la société

- Le 15 janvier 2001, constitution de la société par actions «MEDGAZ», à laquelle s'associent GDF, TotalFinaElf, BP, Endesa et ENI.
- Le niveau de participation de Sonatrach est de 20 %.

Paramètres du pipeline :
- Débit : 8 milliards m3/an
- Hassi R'mel à Beni Saf (onshore pipeline / Algérie)
- Beni Saf à Almeria (offshore pipeline)

Données principales

Tronçon sous-marin

Profondeur maximale : Approx. 2 100 m
Longueur approximative : 200 km

Considérations stratégiques

- MEDGAZ a été inclus dans la liste des projets d'intérêt prioritaire au sein de la planification des grandes infrastructures énergétiques prévues par la Commission européenne.
- Améliorer la qualité et la diversification des infrastructures et de fourniture de gaz naturel, en contribuant à la consolidation du marché intérieur de gaz au sein de l'Union européenne.
- Augmenter la sécurité d'accès et de fourniture par une route additionnelle directe, sans interposition de pays tiers, tout en considérant l'impact économique.
- Viabilité économique par rapport aux autres sources, ce qui est fondamental pour le pays de disposer de gaz à un coût très compétitif.